



Lyon, 6 avril 2022

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**La Métropole de Lyon et LPA présents au salon de l'Auto**

La Métropole de Lyon et LPA présenteront leur vision des nouveaux usages de l'automobile sur un stand commun lors du salon de l'Auto de Lyon qui se déroulera du 7 au 11 avril à Eurexpo. En participant à cette manifestation, la Métropole entend rappeler que la voiture garde et gardera une place éminente sur le territoire du Grand Lyon, tout en devant s'adapter aux enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. À l'heure de la zone à faibles émissions (ZFE), notre flotte automobile doit être moins polluante mais aussi moins encombrante, plus sobre, peu à peu décarbonée et, chaque fois que possible, partagée.

Le stand Métropole-LPA sera installé au sein de l'univers « Mobilité » du salon, un espace créée lors de l'édition 2017 pour accueillir les innovations dans le champ de la mobilité urbaine (autopartage, électrification, mobilité servicielle, covoiturage...) mais aussi des nouvelles motorisations et des infrastructures de recharge.

Ces évolutions, la Métropole les accompagne par des mesures incitatives : aides à l'acquisition de véhicules moins polluants pour les professionnels et les particuliers, déploiement d'un réseau de recharge des véhicules électriques (Izivia, LPA), infrastructures et services en faveur du covoiturage, soutien à l'autopartage.

Afin d'accompagner la Métropole dans sa transition vers un territoire décarboné, LPA a engagé une diversification massive de ses activités. Ainsi, notamment dans le cadre de la future ZFE, les parcs LPA pourront accueillir davantage de véhicules électriques grâce au doublement du nombre de points de charges, qui s'élèvera bientôt à 300. Par ailleurs, d'ici fin 2022, LPA multiplie par 4 sa flotte d'autopartage Citiz LPA pour atteindre 400 véhicules répartis dans près de 150 stations.

Le stand de la Métropole de Lyon et de LPA offrira l'opportunité d'échanger avec les visiteurs sur les projets en cours en faveur des mobilités quotidiennes : limitations de vitesse sur certains axes, Lyon devenue ville à 30 km/h depuis le 30 mars, aménagements de voirie en faveur des modes actifs et des transports collectifs, amplification de la ZFE à partir du 1<sup>er</sup> septembre pour les véhicules particuliers les plus polluants.

**Contacts Presse**

**LPA** : Agence Géraldine Musnier [geraldine@agencegeraldinemusnier.com](mailto:geraldine@agencegeraldinemusnier.com)

04 78 91 06 08 - 06 72 68 27 21

**Métropole de Lyon** :

Régis Guillet – [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com)

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94